



Communiqué de presse

L'AFRAA clôture sa 54^{ème} Assemblée Générale Annuelle en mettant l'accent sur des actions concertées pour favoriser la durabilité de l'industrie du transport aérien

Dakar le 14 décembre, Dakar, Sénégal- L'Association des Compagnies Aériennes Africaines (AFRAA) et Air Sénégal ont clôturé la 54^{ème} Assemblée Générale Annuelle (AGA) à Dakar, Sénégal. L'événement s'est tenu sous le Haut Patronage du Gouvernement du Sénégal. L'Assemblée, qui a rassemblé 456 délégués de 42 pays sous le thème "**Activer la feuille de route pour une aviation africaine durable**", a appelé les compagnies aériennes africaines et les parties prenantes du transport aérien à agir sur les initiatives et les stratégies qui conduiront à la durabilité du secteur du transport aérien pour réaliser son potentiel. Il s'agit notamment de la feuille de route pour la durabilité du transport aérien, de la mise en œuvre effective du marché unique du transport aérien africain (SAATM), de l'accord de libre-échange continental (AFCFTA) et du protocole de libre circulation.

Dans son discours de bienvenue, M. Alioune Badara Fall, Président de l'AFRAA et DG d'Air Sénégal a déclaré : "Je rends hommage au travail extraordinaire des parties prenantes dans la mise en place de projets et de programmes pour construire ensemble un avenir plus solidaire pour une aviation africaine durable, pour le plein bénéfice des économies et des populations africaines." Le but ultime, a-t-il noté, sera de réaliser l'amélioration de la connectivité entre les pays africains, de construire des transporteurs réellement efficaces tant sur le plan opérationnel que financier, d'atteindre des tarifs structurellement compétitifs afin d'offrir aux populations africaines la possibilité de voyager, de se rencontrer et d'échanger beaucoup plus facilement grâce à de nouvelles routes, des fréquences accrues.

M. Abdérahmane Berthé, Secrétaire Général de l'AFRAA, a noté avec satisfaction et grand intérêt l'importance accordée au développement du secteur aérien par l'Etat du Sénégal à travers des investissements dans les infrastructures de développement aéronautique et la Compagnie Nationale Air Sénégal. "En souvenir des moments particulièrement difficiles de cette phase en cours de restauration de l'activité du transport aérien, je tiens à exprimer une fois de plus la solidarité de l'AFRAA avec l'ensemble de la chaîne des acteurs de l'industrie aéronautique. En tant que communauté aéronautique, nous devons poursuivre les efforts communs en cours pour soutenir la reprise et favoriser un système de transport aérien durable et résilient en Afrique", a-t-il déclaré.

Résolution sur les Émissions Nettes Zéro Carbone de l'Aviation d'ici 2050

Parmi les résolutions, conformément à l'engagement de l'industrie à atteindre des émissions nettes nulles d'ici 2050, l'Assemblée a exhorté toutes les parties prenantes de l'industrie à s'engager à traiter l'impact environnemental de leurs politiques, produits et activités avec des actions concrètes et des échéances claires. L'Assemblée a également encouragé toutes les compagnies aériennes membres de l'AFRAA à continuer d'améliorer l'efficacité de leurs opérations afin de réduire durablement les émissions du secteur et de soutenir la transition vers des carburants aéronautiques durables (SAF) fiables et compétitifs.



Nomination des membres du bureau :

La 54^{ème} AGA de l'AFRAA a élu LAM Mozambique comme Président du Comité exécutif, Kenya Airways comme premier vice-président et Air Algérie comme second vice-président. Le Comité exécutif de l'AFRAA est responsable de la supervision de l'Association.

Hôte de la 55^{ème} AGA :

La 54^{ème} AGA de l'AFRAA a élu Uganda Airlines à la présidence de l'association. Uganda Airlines accueillera la 55^{ème} AGA en Ouganda du 19 au 21 novembre 2023.

Lancement de la 1^{ère} édition du rapport sur l'histoire de l'aviation :

L'AFRAA a lancé la première édition du rapport sur l'histoire de l'aviation africaine en marge de la 54^{ème} Assemblée Générale Annuelle (AGA) et du Sommet de l'AFRAA le 12 décembre 2022 à Dakar - Sénégal. Le Rapport sur l'histoire de l'aviation par l'AFRAA est une publication prestigieuse de l'industrie, une première de son genre en Afrique, qui contient un riche mélange d'informations pour enrichir la compréhension du développement de l'aviation africaine.

Points saillants du rapport du Secrétaire général sur l'état de l'industrie :

La reprise de l'activité aéronautique s'est poursuivie en 2022. Après une contraction en 2020, le PIB de l'Afrique a rebondi de 6,9 % en 2021. Les perspectives de croissance économique en Afrique sont très incertaines. Les effets du conflit russo-ukrainien pourraient entraîner une baisse de la production mondiale plus importante que prévu actuellement.

Par rapport à février 2020, les compagnies aériennes africaines ont rouvert presque toutes les liaisons internationales. Certaines ont étendu leur réseau à de nouvelles destinations, notamment en Afrique de l'Ouest et du Nord. De janvier à novembre 2022, la capacité offerte a atteint 75,4% pour la même période en 2019, tandis que le trafic a atteint 74,7%. Le redressement du niveau d'activité de 2019 est toujours en cours.

Les priorités de l'AFRAA pour 2023 :

1. Mettre en œuvre les actions de la feuille de route pour la durabilité du transport aérien en Afrique.
2. Poursuivre le déploiement du plan stratégique quinquennal de l'AFRAA

"Notre industrie doit renforcer sa résilience et sa durabilité face à de futures crises comme celle de Covid 19 et mettre fin à la marginalisation progressive dont nous avons souffert au cours des 40 dernières années." M. Berthé a souligné.

À propos de l'AFRAA :

L'Association des compagnies aériennes africaines, également connue sous son acronyme AFRAA, est une association commerciale de compagnies aériennes des États membres de l'Union africaine (UA). Fondée à Accra, au Ghana, en avril 1968, et ayant son siège à Nairobi, au Kenya, l'AFRAA a pour mission de promouvoir et de servir les compagnies aériennes africaines et de défendre l'industrie aéronautique africaine. L'Association prévoit une industrie du transport aérien durable, interconnectée et abordable



en Afrique, où les compagnies aériennes africaines deviennent des acteurs clés et des moteurs du développement économique africain.

Les 44 compagnies aériennes membres de l'AFRAA couvrent l'ensemble du continent et comprennent tous les grands opérateurs intercontinentaux africains. Les membres de l'Association représentent plus de 85% du trafic international total transporté par les compagnies aériennes africaines. Suivez-nous sur Facebook, LinkedIn, Twitter et YouTube.

À propos d'Air Sénégal :

Air Sénégal a été créée en 2016 et a lancé ses vols commerciaux le 14 mai 2018. Air Sénégal a pour ambition d'être le leader du transport aérien en Afrique de l'Ouest en s'appuyant sur le hub régional AIBD (Aéroport International Blaise Diagne). Sa mission est de desservir les lignes nationales et internationales. La compagnie est ancrée dans la culture sénégalaise et dans l'ESPRIT TERANGA et place le client au cœur de sa stratégie.

La compagnie exploite actuellement une flotte de deux Airbus A330-900Neo, deux Airbus A321, deux Airbus A319 et deux ATR 72-600, un A220-300, un A340 en Afrique de l'Ouest, Maroc, Afrique Centrale, France, Espagne, Italie et Etats-Unis.